

## **Ce que peuvent faire les médias pour renforcer la sécurité des journalistes**

### **Idées avancées par les participants à la Conférence de l'UNESCO « Les médias se mobilisent pour la sécurité des journalistes » et à une réunion de suivi ciblée.**

Le 5 février 2016, des responsables de médias du monde entier se sont réunis au Siège de l'UNESCO à Paris pour débattre de la façon dont ils pourraient œuvrer plus activement pour la sécurité des journalistes. L'assistance était composée de propriétaires de médias, de rédacteurs en chef, de représentants syndicaux, de journalistes indépendants et de membres de la société civile. La réunion a permis aux délégations d'États membres de l'UNESCO d'entendre un témoignage de première main de la part de professionnels des médias. Elle a rassemblé quelque 300 participants et a été suivie d'un débat plus ciblé entre une quinzaine de responsables de médias, qui était organisée par l'IWMF (International Media Women's Foundation), le Forum mondial des rédacteurs en chef et la Fédération internationale des journalistes.

Au cours des débats, des participants ont proposé, en se fondant sur leur propre expérience, les actions ci-dessous qui pourraient être reprises et adaptées ailleurs<sup>1</sup>. Ces propositions concernent les protocoles et les politiques, la formation, l'analyse des risques, le soutien aux journalistes indépendants, la prise en compte d'une approche sexuée, la sensibilisation et la solidarité.

- **Politiques et protocoles de sécurité**

- Établir des habitudes, des routines, des protocoles et des systèmes clairs (notamment en matière d'assurance et de formation régulière) en vue d'améliorer la sécurité, en indiquant précisément les responsabilités des médias et des reporters.
- Mettre en place des contrôles journaliers et fournir des informations venant du terrain aux reporters sur les missions dangereuses.
- Organiser des entretiens entre les rédacteurs en chef et les correspondants avant le départ de ceux-ci en mission pour que chacun comprenne ses responsabilités et sache quoi faire en cas de problème.
- Protéger les locaux et les équipements.

- **Formation et outils**

- Fournir une formation et un encadrement aux membres du personnel, aux guides-interprètes et aux journalistes indépendants sur divers sujets, notamment :
  - les évaluations de sécurité ;
  - la sécurité en environnement hostile ;
  - la prévention des enlèvements ;
  - la prise en charge médicale ;
  - la sécurité numérique ;
  - la topographie ;
  - le soutien psychologique.
- Fournir des formations aux rédacteurs en chef et aux responsables de presse pour les sensibiliser aux questions de sécurité.

---

<sup>1</sup> Le présent document n'entérine pas les propositions avancées par divers participants à la Conférence, mais constitue une simple référence dont pourront s'inspirer les professionnels des médias désireux de prendre une plus grande part au renforcement de la protection des journalistes.

- Collaborer avec des ONG pour pouvoir offrir aux journalistes un accès gratuit ou d'un coût modique à des outils pratiques qui les aideront à mieux se préparer au plan de la sécurité, et créer un site Web pour la consultation des ressources existantes (par ex. à partir de Reporters sans frontières, de l'IWMF et du Rory Peck Trust).
- Adapter les manuels de formation universels aux contextes locaux.
- Collaborer avec des fondations en vue de fournir des fonds de contrepartie pour le financement des formations à la sécurité.
- **Analyse des risques et préparation**
  - Exiger des évaluations des risques avant le déploiement sur le terrain afin de connaître l'environnement dans lequel les reporters travailleront et ainsi atténuer et réduire les risques qu'ils prendront.
  - Ne pas envoyer de personnel sur des terrains trop dangereux et savoir qu'en acceptant les récits de journalistes indépendants venant de ces zones on risque de cautionner un système à deux vitesses.
  - Quand des journalistes se rendent dans des zones de conflit, obtenir des forces de sécurité des informations sur le lieu où ils devraient se positionner, le matériel qu'ils devraient porter, les protocoles d'évacuation, etc.
  - Peser le fait que la publication de certains reportages peut mettre en danger des correspondants et permettre aux journalistes de voir les dernières épreuves et le titre de leurs articles avant publication.
  - Avoir recours à une préparation intelligente et aux nouvelles technologies pour améliorer la sécurité et réduire les coûts.
- **Soutien aux journalistes indépendants**
  - Veiller à ce que la rémunération soit juste et payée en temps et en heure et fournir aux journalistes indépendants un accès à des ressources, des formations, des badges de presse, des équipements de protection, des assurances, des aides juridiques et une prise en charge médicale.
  - Envisager de demander aux journalistes indépendants de travailler en exclusivité pour un seul média quand ils sont en mission dangereuse et leur offrir une rémunération suffisante pour qu'ils acceptent.
  - Créer des systèmes de prise en charge pour les journalistes indépendants locaux.
  - Réfléchir à la manière de donner aux bloggeurs un accès à la communauté journalistique.
  - Créer des réseaux de soutien aux journalistes indépendants.
- **Prise en charge sexuée**
  - Apporter une préparation et un soutien spécifiques aux femmes journalistes, qui sont confrontées à des risques propres à leur sexe tels que le harcèlement en ligne ou physique.

- **Sensibilisation**

- Sensibiliser à la sécurité des journalistes et raconter leurs histoires en rendant publiques les attaques commises à leur encontre et en faisant connaître l'importance pour la société de garantir leur sécurité.
- Mettre à profit la Journée internationale de la liberté de la presse (le 3 mai) et la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (le 2 novembre) pour promouvoir la sécurité des journalistes et mettre fin à l'impunité des crimes commis à leur encontre.
- Condamner tous les actes de violence contre des journalistes et faire connaître les affaires ainsi que les statistiques des journalistes tués dans l'exercice de leur métier et les chiffres relatifs à l'impunité dont bénéficient ces crimes. (Remarque : l'UNESCO fournit chaque année des statistiques sur le sujet pour le système des Nations Unies – le prochain rapport sera publié début octobre en vue d'un débat à la réunion de novembre du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication, PIDC.)
- Lancer des initiatives comme des concours de photographie pour honorer la mémoire des collègues tués.

- **Solidarité et action collective**

- Rejoindre une alliance mondiale (telle qu'ACOS – A Culture of Safety) et participer à une coalition nationale (telle que la Pakistan Coalition on Media Safety).
- Mettre à profit le cadre offert par le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité pour trouver des points se prêtant à une action conjointe ou complémentaire sur ces questions spécifiques avec le système des Nations Unies, les gouvernements et la société civile.
- Travailler avec des associations professionnelles, des clubs et des forums de presse en vue d'assurer un suivi des risques, de lutter contre l'impunité et d'alimenter un fonds pour la sécurité des journalistes pour déplacer les journalistes vers des endroits plus sûrs quand le niveau de risque est élevé.
- Renforcer la solidarité entre les médias locaux/communautaires et les médias de plus grande diffusion et partager des informations sur les pratiques en matière de sécurité.
- Créer un réseau d'agents de sécurité des organisations pour partager les bonnes pratiques.
- Continuer à couvrir les histoires commencées par des journalistes tués avant d'avoir pu les terminer.
- Afficher dans les salles de rédaction des affiches pour faire connaître aux journalistes leurs collègues tués ailleurs.
- Mettre en place des groupes de travail pour enquêter sur les cas et les problèmes d'impunité en cours ou participer à de tels groupes.
- Créer des bases de données partagées mises à la disposition des forces de l'ordre et des journalistes d'investigation pour enquêter sur les crimes contre des journalistes.
- Créer un groupe de contact pour alerter sur les situations et les zones dangereuses.

- Plaider pour que les États aient à répondre du respect de leurs engagements en matière de liberté d'expression et de sécurité par le biais de mécanismes internationaux de reddition de comptes (procédure d'examen périodique universel, PIDC, objectif de développement durable 16.10 relatif à l'accès public à l'information et à la protection des libertés fondamentales).
- Envisager de soutenir la proposition visant à créer un représentant spécial sur la sécurité et l'impunité au sein du Cabinet du Secrétaire général de l'ONU.
- En tant que communauté et secteur économique relever les défis liés à la sécurité numérique des journalistes, dans un contexte de durcissement des lois sur la sécurité nationale et l'antiterrorisme.